

16 juin 2023 -17:02

Appartient à Conseil des ministres du 16 juin 2023

Pension complémentaire pour le personnel du Théâtre royal de la Monnaie

Sur proposition de la ministre de la Fonction publique Petra De Sutter et de la ministre des Institutions culturelles fédérales Hadja Lahbib, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal instaurant une pension complémentaire en faveur de certains membres du personnel du Théâtre royal de la Monnaie.

Ce projet officialise l'entrée du Théâtre royal de la Monnaie dans le régime de pension des employés contractuels fédéraux, avec effet au 1er janvier 2022 pour les employés contractuels en service à cette date.

Le projet d'arrêté royal est transmis pour avis au Conseil d'État.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Petra De Sutter, Vice-Première ministre et ministre de la
Fonction publique, des Entreprises publiques, des
Télécommunications et de la Poste
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50
1000 Bruxelles
Belgique
<https://desutter.belgium.be>
info@desutter.fed.be

Bram Sebrechts
Porte-parole
+32 498 27 31 91
bram.sebrechts@desutter.fed.be

Hadja Lahbib, ministre des Affaires étrangères, des Affaires
européennes et du Commerce extérieur, et des Institutions
culturelles fédérales
Rue des Petits Carmes, 15 - 15e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<https://lahbib.belgium.be>

Elke Pattyn
Porte-parole
+32 479 33 51 48
elke.pattyn@diplobel.fed.be